

## COMMUNE DE TROIS-PONTS

### ETUDIANTS – CANDIDATURES

Les candidatures des étudiants souhaitant travailler durant les vacances scolaires 2018 (Juillet/Août) doivent être adressées à l'Administration communale, Route de Coo, 58 à 4980 Trois-Ponts, pour le **20 mars 2019 au plus tard**.

Ils préciseront le service dans lequel ils souhaitent prester et leur disponibilité :

- Parcs et jardins ;
- Piscine : Etre en possession d'un brevet de secouriste et/ou un brevet Adeps Maître-Nageur ;
- Complexe sportif : nettoyage-cafétéria
- Opération « Well'Camp » : Etre en possession du permis B - La connaissance des mouvements de jeunesse et du néerlandais sont des atouts.

La domiciliation à Trois-Ponts est un atout.

Le Collège communal fixera la durée des contrats en fonction du nombre de candidats.

Pour tous renseignements :

Englebert Nadeige – ☎ 080/68.98.94 – ✉ NEN@troisponts.be.

Trois-Ponts, le 21/02/2019

Le Directeur général,  
J-P. Antoine



Le Bourgmestre,  
F. Bairin.